

**ARRETE DU MAIRE N°240/2021**  
**Relatif à la circulation et au stationnement**  
**Rue des Trois-Châteaux - WINTZENHEIM**

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE WINTZENHEIM,**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2212-2, L. 2213-1, L. 2213-2 et les articles L. 2541-1 et suivants ;

Vu le code de la route ;

Vu le code de la voirie routière ;

Vu l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et des autoroutes ;

VU l'arrêté municipal n° 235/2020 en date du 11 juin 2020 portant délégation de signature à M. Benoît FREYBURGER - Conseiller Municipal Délégué aux chemins ruraux et à la sécurité ;

CONSIDERANT que pour permettre l'installation d'une benne de chantier 12, rue des Trois-Châteaux à WINTZENHEIM, il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement comme suit :

**ARRETE**

ARTICLE 1er : Pour permettre la réalisation des travaux cités ci-dessus, la circulation et le stationnement seront réglementés du Mercredi 12 mai 2021 au Lundi 17 mai 2021 de la façon suivante :

- Chaussée rétrécie au droit du chantier ;
- Stationnement interdit en amont et aval du chantier.

ARTICLE 2 : Des panneaux de signalisation conformes aux types fixés par les règlements en vigueur seront placés pour attirer l'attention des usagers, par l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 3 : Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera poursuivie conformément aux lois en vigueur.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Agence Territoriale Routière de Colmar - INGERSHEIM ;
- Monsieur le Commandant de la Communauté de Brigades de gendarmerie de WINTZENHEIM-INGERSHEIM ;
- Ateliers Municipaux de Colmar – Service enlèvement des ordures ménagères ;
- Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers de WINTZENHEIM ;
- M. et Mme CORRAIN – 12, rue des Trois-Châteaux ;
- Messieurs les agents de la Police Municipale de WINTZENHEIM.



Fait à Wintzenheim, le 03 Mai 2021  
Benoît FREYBURGER

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Benoît Freyburger".

Conseiller Municipal Délégué  
aux chemins ruraux et à la sécurité